

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des parents d'élèves de la Jonction (APEJ) Mercredi 28 octobre 2020, 20h00

En raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19, la séance est faite uniquement par vidéo conférence.

La séance est ouverte à 20h00.

Présent-e-s

Membres du comité : Marie Bismuth; Ivan de Carlo ; Jorge Gajardo ; Christelle Montus ; Cédric Oppikofer ; Jean-François Stassen ; Céline Mazzon ; Valérie Le Gall ; Cristina Figueroa ; Olivier Fazio ; Lidiya Nadych-Petrenko.

Parents : Magali Nino

Approbation des comptes de l'exercice 2019-2020 (du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020)

Jean-François Stassen explique que les vérificatrices aux comptes (Marine Chavanis et Thiéfaine Gobeli) n'avaient pas pu vérifier les comptes avant l'AG ordinaire du 7 octobre en raison de problèmes personnels. Par la suite, Carole Eloundou a accepté de remplacer Marine comme vérificatrice aux comptes. Jean-François présente donc le rapport signé par Thiéfaine Gobeli et Carole Eloundou le 28 octobre 2020 confirmant que les comptes sont conformes et les soldes des comptes exacts.

État du compte en début d'exercice : CHF 5 943,45

État du compte en fin d'exercice : CHF 6 415,70

Solde des divers mouvements : CHF +472,25

Total des dépenses : CHF 1 852,75

Ventilées comme suit :

Frais pour des activités de l'APEJ : CHF 691,75

Frais de fonctionnement du compte postal : CHF 241,00

Cotisation à la FAPEO : CHF 920,00

Mouvement erroné (corrigé en septembre 2020) CHF 25,00¹

Total des rentrées : CHF 2 350

Ventilées comme suit :

Cotisations des membres : CHF 2 350

L'assemblée générale approuve les comptes 2019-2020 à l'unanimité et décharge Jean-François Stassen de sa fonction de trésorier suite à sa décision de quitter le Comité.

À l'unanimité, Ivan De Carlo, vice-trésorier, est nommé trésorier. Jean-François contactera Ivan afin de lui donner les cartes bancaires et les différents documents relatifs aux comptes.

¹ Mouvement erroné (corrigé en septembre 2020) : 25 CHF

Le Comité remercie Jean-François Stassen pour son travail et son soutien à l'APEJ durant de nombreuses années. L'APEJ restera en contact avec Jean-François qui est maintenant membre du comité de la FAPEO (Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement obligatoire). Jean-François accepte de continuer d'aider l'APEJ pour les discussions avec la Maison de quartier.

La séance de l'AG extraordinaire est levée à 20h15. La première séance du nouveau comité commence immédiatement après.